

MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 6

hiver 2006

Dans ce numéro

Mot du titulaire	1
Quoi de neuf à la Chaire MCD ?	2
Analyse de Brice Armand Davakan	3-4
Colloque de la Chaire MCD	5
Analyse de René Audet	6-7
Analyse de Raphaël Canet	7-8
Analyse de Judith Cayer	9-10
Analyse de Claudia Attucci	11
Publications	12

Mémoire et identité



Ce sixième numéro du Bulletin MCD paraît à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du coup d'État militaire du 24 mars 1976 en Argentine. La chaire est coorganisatrice de la Journée consacrée à la mémoire, à la vérité et à la justice en Argentine. Notre intérêt pour cet anniversaire s'explique par les liens nombreux de notre Chaire, développés depuis les dernières dix années avec ce pays de l'autre extrémité de l'Amérique. En effet, nous y avons effectué plusieurs séjours de recherche et nous avons régulièrement accueilli des chercheurs argentins, tels Isidoro Cheresky et Emilio delpola, dans le cadre de différents colloques et conférences que nous avons organisés au Québec. Notre affinité avec l'Argentine est d'autant plus grande que notre collègue d'origine argentine, Victor Armony, directeur de recherche à la chaire, y poursuit ses recherches sur le développement des pratiques citoyennes et démocratiques. Au-delà de ces relations professionnelles, ce sont les liens d'amitié que nous avons développés avec ce pays qui nous motivent à étendre la connaissance que nous avons de ce pays.

La journée du 24 mars, 30 ans après le coup militaire, marque une étape importante pour l'Argentine. Ce pays éprouvé par une crise économique et politique profonde depuis les six dernières années, au terme d'une expérience

de restauration de la démocratie, a tout lieu de se réjouir des embellies actuelles qui se manifestent sur le plan économique. C'est grâce à l'action démocratique innovatrice initiée par la société civile que l'Argentine peut entrevoir des jours meilleurs. Les Argentins refusent désormais de reculer devant leur devoir de mémoire et les récentes invalidations des lois d'amnistie donnent espoir à ceux et celles qui aspirent à connaître la vérité et à restaurer la justice.

L'arrivée au Québec et au Canada de plusieurs milliers d'Argentins au cours des années soixante-dix a contribué à sensibiliser les Québécois vis-à-vis les questions de démocratie et d'identité. L'identité, dans sa relation avec la démocratie, est devenue un champ de recherche central dans la sociologie contemporaine et constitue un axe de recherche important de la Chaire. C'est pourquoi nous avons choisi de tenir notre colloque annuel sur ce thème en référence à l'ouvrage *La société des identités* de Jacques Beauchemin, directeur de recherche à la Chaire. Une nouvelle dynamique de revendications identitaires en provenance de nombreux regroupements d'acteurs sociaux se manifeste avec de plus en plus d'intensité. Cette nouvelle dynamique politique des sociétés interpelle le sujet politique moderne qui s'incarnait dans le peuple ou la nation. L'unité et la cohérence de ce sujet moderne est contestée par l'existence de « contre-sujets » lui contestant le monopole de la représentation de la société qu'il détenait jusque là.

Depuis un demi-siècle environ, les forces d'émancipation ont fait naître de nombreux groupes qui aspirent aujourd'hui à parler en leur propre nom. C'est en ce sens que l'on peut dire des sociétés contemporaines qu'elles sont des « sociétés des identités ». Il importe pour les sciences humaines d'étudier les effets cumulés de cette dynamique politique. Le défi de nos sociétés consiste, en effet, à retrouver dans le politique un lieu d'universalisation capable de réconcilier la subjectivité, les communautarismes et les particularismes de toutes sortes.

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD

L'appartenance à une classe sociale ou à une nation n'est plus le seul facteur de cohésion sociale. L'appartenance identitaire, fragmentée par des intérêts, des orientations et des appartenances multiples, pose problème à l'intégration sociale. Le colloque cherchera aussi bien à creuser le concept d'identité que celui de démocratie. Dans la société des identités, les rapports de pouvoir s'appuient sur les différentes identités en présence en les opposant les unes aux autres ou en favorisant des alliances ponctuelles. Il est ainsi de plus en plus difficile de concevoir la démocratie uniquement à partir du principe universel de représentation des citoyens dans la figure du peuple ou de la nation. Au modèle transcendantal de représentation tend à se substituer un modèle de représentativité de l'ensemble des catégories sociales. À un modèle de participation électorale se substitue un modèle de participation directe. Enfin, la montée de l'identitaire soulève des enjeux éthiques et politiques. Comment penser la reproduction sociale alors qu'il n'y a plus uniquement référence universelle à la société dans son unité, mais un ensemble d'attachements multiples. Les thèmes suivants seront donc successivement abordés : le concept d'identité ; les relations nécessaires entre citoyenneté, démocratie et identité, enfin les enjeux éthiques et politiques de la montée de l'identitaire.

Dans un tout autre ordre d'idée, soulignons la réédition de l'atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur (ATO). Il s'agit de la troisième édition de ce séminaire qui convie les étudiants et les chercheurs à rencontrer les concepteurs de système en ATO les plus connus en Europe. La Chaire qui héberge maintenant le Centre ATO continue à développer des programmes de recherche en coopération avec des chercheurs canadiens et européens. L'objectif recherché est de rendre compatible un grand nombre de technologies informatiques pour l'analyse des données textuelles, en permettant le transfert facile des données et des résultats d'analyse d'une plate-forme à une autre.

UQÀM
Université du Québec à Montréal



Lancement de livre au printemps 2006

Crise de l'État, revanche des sociétés, sous la direction de Jules Duchastel, Raphaël Canet

Montréal, Athéna éditions, 2006.

Plan de l'ouvrage

Introduction :

-Raphaël Canet, *Solidarité nationale, luttes sociales et recomposition identitaire. Communauté politique et société civile à l'ère globalisée* (Chaire MCD, Université du Québec à Montréal – Canada)

Première section : Crise de l'État

Partie 1 : Un changement de paradigme dans la théorie des relations internationales

-Joseph Laroche, *Un système transnational entre hégémonie et anomie* (Université de Paris I Panthéon Sorbonne – France)

-Monique Chemillier-Gendreau, *Le désordre mondial, crise institutionnelle ou fondements défectueux ?* (Université Denis-Diderot de Paris VII – France)

-Jean-Marc Siroën, *Globalisation et gouvernance. Une approche par les biens publics* (Université Paris-Dauphine – France)

Partie 2 : Critique de l'État-nation territorialisé : minorités, territoires et reconnaissance

-Elisabeth Vallet et Sabine Lavorel, *Régionalisme et autonomie en Europe occidentale* (Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, UQAM – Canada et Université Grenoble II – France)

-Ingride Roy, *Le droit de « participation » des minorités à la vie de l'État et son impact sur les relations internationales* (Université d'Ottawa – Canada)

-Cédric Viale, *Les peuples autochtones à l'ONU. Quand les États cèdent de leur toute puissance* (Université d'Akureyri – Islande)

-Jean Marie Izquierdo, *L'expansion transnationale de la « question basque »* (Institut d'Études politiques de Bordeaux – France)

Seconde section : Revanche des sociétés

Partie 1 : Contestations et altermondialisme

-Daniel Drache, *L'hypocrisie du commerce et la construction de la dissidence* (Robarts Centre for Canadian Studies, York University – Canada)

-Caroline Déry, *La résistance transnationale : quelle vision du monde ?* (Université du Québec à Montréal – Canada)

-Christine Couvrat, *Altermondialisme, société civile et démocratie radicale* (Chaire MCD, Université du Québec à Montréal – Canada)

-Raphaël Canet et Simon Perrault, *Les forums sociaux : Vers une culture politique de l'implication citoyenne* (Chaire MCD, Université du Québec à Montréal – Canada)

Partie 2 : Société civile et gouvernance mondiale

-Jan Aart Scholte, *La société civile et la démocratie dans la gouvernance mondiale* (Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation, University of Warwick – UK)

-Gaëlle Breton-Le Goff, *Le statut des organisations non gouvernementales en droit international : entrave ou occasion pour la société civile ?* (Université McGill – Canada)

-Sylvie Paquerot, *Reconfigurations des acteurs et de l'agenda dans le domaine de l'eau : une gouvernance mondiale en quête de légitimité*

(Chaire du Canada en Citoyenneté et gouvernance, Université de Montréal – Canada)

-René Audet et Raphaël Canet, *Le dragon à plusieurs têtes. Stratégies de la société civile à l'Organisation mondiale du commerce* (Chaire MCD/Université du Québec à Montréal – Canada)

Conclusion :

-Jules Duchastel, *La démocratie entre la crise de l'État et la revanche des sociétés* (Chaire MCD/Université du Québec à Montréal – Canada)

Atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur

Initiation aux logiciels et aux méthodes d'analyse de discours

À l'Université du Québec à Montréal – Fin août 2006

Pour la troisième année consécutive la Chaire MCD organise un atelier d'été d'une durée de deux semaines qui vise à former des étudiants, professeurs et chercheurs à l'analyse de texte assistée par ordinateur (ATO).

Cet atelier d'été de formation en ATO et d'initiation à la programmation appliquée à la recherche en analyse de discours politiques se présente comme un lieu de transmission des connaissances acquises dans le domaine spécifique de recherche en sciences humaines. L'objectif de cet atelier d'été consiste à offrir à chaque participant l'opportunité de se constituer un point de vue riche et informé sur les potentialités de l'analyse de texte assistée par ordinateur et les outils disponibles, de développer son autonomie à traiter ses propres données et de se constituer une méthodologie pertinente en adéquation avec ses propres préoccupations de recherche.

Ajoutons à cela qu'un suivi de formation pour les participants sera assuré pour une période de six mois suivant l'atelier d'été.

Programme

La Chaire MCD réunit les meilleurs spécialistes du monde francophone afin de dispenser à la fois une formation aux méthodologies d'analyse de texte qui leurs

sont propres, mais aussi de démontrer les potentialités d'intégration des divers outils logiciels dans le portail ATO-MCD développé à l'UQAM.

L'atelier d'été se déroulera à la fin août 2006, et comportera trois types d'activité : des conférences, des cours méthodologiques et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Les détails du programme de formation seront sous peu sur le site Web de la Chaire à www.chaire-mcd.ca.

Les conférences permettront de faire un état des lieux sur les grands débats théoriques en ATO, de présenter la méthodologie particulière de recherche appliquée au sein du laboratoire organisateur de l'événement et d'explorer les voies d'une mise en complémentarité, voire d'une intégration dans une chaîne de traitement commune, des logiciels présentés au cours de l'atelier.

Les cours méthodologiques et les travaux pratiques seront complémentaires et porteront sur chacun des logiciels présentés, notamment ALCESTE, LEXICO, DIATAG et ASTARTEX, GUIDEXPERT, SATO, ainsi que notre infrastructure de recherche, le portail ATO-MCD.

Pour recevoir de l'information, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre-Paul St-Onge à chaire.mcd@uqam.ca ou par téléphone au 987-3000 poste 4897

Élections présidentielles au Bénin : Modèle de démocratie et leçon de « déséthnisation » ?

par Brice Armand Davakan

Au lendemain du premier tour des élections présidentielles au Bénin le 5 mars 2006, le professeur Roger Gbégnonvi¹ déclarait, par un néologisme qu'il avoue inusité, que le pays était à l'heure de la « déséthnisation ». Pour cerner cette association entre la brillante percée d'un novice en politique (Yayi Boni) face à des vieux routiers de la vie politique béninoise, il faut tenir compte du parcours de l'électorat béninois de ces 16 dernières années correspondant à l'expérience du renouveau démocratique. En tenir compte, mais précisément en lien avec une réalité opaque et irréfutable dans toute l'Afrique : la prépondérance des identités (ethniques, religieuses, territoriales,...) dans le jeu politique.

Histoire d'ethnies...

Il est essentiel de saisir que le Bénin, ancienne colonie française, était couvert par une dizaine de « royaumes » plus ou moins structurés chacun autour d'un centre urbain : des « Cités-États » ethniques. Celles-ci étaient caractérisées par leur homogénéité linguistique et se prolongent dans l'État moderne sous les traits de l'ethnité. Elles se prolongent territorialement, mais aussi sociologiquement, avec la mémoire collective des vellétés qui les opposaient avant leur entrée simultanée sous le joug colonial. Par exemple, le Royaume du Danxomè (Dahomey) voulait graduellement étendre sa domination sur la plupart des régions voisines et devenait, sous le règne de Béhanzin une menace pour son royaume frère du Sud Est, *Hogbonu* (aujourd'hui ethnie *Goun*, appelé par les Portugais « Porto-Novo »). Ces vellétés inter ethniques nourrissaient en effet un florissant commerce d'esclaves, qui donnera à cette partie du continent son surnom de Côte des esclaves. C'est pourquoi le 1^{er} août 1960, lorsque la République du Dahomey devient indépendante de la France, une longue période d'instabilité politique s'ouvrait, avec en trame de fond les ressentiments inter identitaires, tantôt ethniques, parfois régionalistes, ou parfois encore, religieux. C'est pour taire – ou bâillonner pour être précis – ces rivalités que l'armée prit le pouvoir une ultime fois en 1972, mettant la démocratie entre une longue parenthèse de 17 ans. Après 14 années de socialisme marxiste pur et dur (1975-1989), dans la ligne de l'ex-Union soviétique et de la Corée du Nord, le Bénin devint dès 1990 l'illustration d'un processus unique de passage pacifique de la dictature à la démocratie en Afrique noire. Et ce renouveau démocratique ouvert dans la foulée de la chute du communisme deviendra aussi un test de la résorption de ces acrimonies ancestrales...

Depuis, de nombreuses élections (présidentielles, législatives, municipales...) ont eu lieu et le pays poursuit son expérience démocratique sous le signe d'une séparation effective des pouvoirs : un gouvernement formé par le président de la République, une Assemblée nationale formée par des députés élus au suffrage universel, une Cour constitutionnelle, une Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication assurant l'autonomie de la presse publique ou privée, un Conseil économique et social. Au lendemain de la Conférence nationale et des premières élections présidentielles de 1991, les observateurs internationaux de la politique africaine vont parler de « miracle béninois », de « modèle béninois », de « génie béninois », etc., et l'ancien surnom de « Quartier latin de l'Afrique » qu'on donnait au Dahomey refit surface. La démocratie béninoise jouit en effet d'une crédibilité telle qu'en 2004, et pour la troisième année consécutive, *Reporter sans frontière*² classa le pays parmi les plus « traditionnellement respectueux de la liberté de presse », le deuxième du continent africain après l'Afrique du Sud, et le 27^{ème} à l'échelle mondiale loin devant l'Espagne et l'Italie (39^{ème} et 40^{ème}), le Ghana et le Sénégal (57^{ème} et 80^{ème}) pour ne donner que ces repères. Mais par-dessus tout, le symbole par excellence de

l'exemplarité de la démocratie béninoise, c'est le respect absolu et unanime que vouent élites et populations à leur instance suprême, la Cour constitutionnelle. Celle-ci est strictement indépendante du pouvoir et peut être saisie par tout – et absolument tout – citoyen béninois. Cerise sur le gâteau, cette instance suprême de démocratie a été dirigée successivement par deux femmes, aux origines non béninoises : une togolaise et une haïtienne. On est loin du concept d'« ivoirité » qui divise aujourd'hui la Côte d'Ivoire. Le Bénin, modèle de démocratie, oui ! Mais ne nous fions pas aux apparences.

Comme dans la plupart des élections en Afrique, beaucoup d'articles publiés dans les presses locale et internationale avaient mis en exergue la superficialité de la démocratie béninoise. C'est que la fragilité de l'expérience démocratique béninoise se révèle à chaque élection (présidentielle, législative ou municipale) au travers de la logique « clientélaire » ou de marchandisation du vote, de la logique ethno politique où l'on vote presque systématiquement pour le « fils du terroir ». À ces deux habitudes de l'électorat s'ajoute celle de transhumance politique de l'élite, étrangère à toute philosophie politique, sans souci de compétence ou de vision sociale et, par contre, strictement portée sur les alliances politiques basées sur un esprit de négoce.

**Reporter sans frontière
classa le pays parmi
les plus « traditionnellement
respectueux de la liberté
de presse »**

La politique des « fils du terroir »

Ainsi, le facteur déterminant dans cette perversion de l'idéal démocratique était le jeu des alliances ethniques. Pour maintenir l'existence – donc l'unité – de pays aussi instables, la légitimité personnelle du leader politique sera associée à l'unité nationale. Au Bénin comme ailleurs en Afrique, la loyauté personnelle envers l'« Homme fort » du pouvoir va devenir un principe transcendant, une vision politique, y compris celle de la démocratie. Le pouvoir personnel opère alors comme un réseau tissé par une sorte de loyauté fusionnelle ou « supra légale », récompensée de plusieurs manières différentes à partir du pouvoir politique : l'accès aux ressources directes de l'État sous forme de nominations, d'avantages commerciaux, etc., et l'accès à des facilités indirectes au plan international (postes diplomatiques, licences d'exportation, institutions internationales, etc.). Dans la perspective de ce négoce, chaque homme politique s'appuie sur un « fief » ethnico-territorial ou linguistique, tirant avantage de la quête de fierté des différents groupes identitaires, quête d'un « protecteur » ou d'un « digne fils » ; chaque leader politique s'appuie sur cette aspiration de populations à 80% analphabètes, en montrant les autres leaders, sinon comme une menace, du moins comme étant non favorable au progrès de son groupe ethnique.

Et pour y parvenir, il faut « montrer ses muscles » en participant aux élections présidentielles, quelles que soient les chances de succès : 26 candidats ont pris part à ces joutes électorales en mars 2006, dans ce petit pays de six millions d'habitants. Ainsi apparaît l'ethnie comme lieu de solidarité politique, et l'État-nation comme un cheval de Troie pour servir des intérêts ethniques ou personnels.

La fin d'une ère

Ce jeu d'instrumentalisation des identités permet donc à l'ex-dictateur, Mathieu Kérékou, de revenir au pouvoir en 1996, puis de rempiler en 2001, en surenchérissant sur les erreurs de son successeur-prédécesseur, Nicéphore Soglo (un libéral, pro Bretton-Woods), et en faisant planer habilement l'incertitude sur la démocratie béninoise. C'est pourquoi depuis 1996, les deux élections présidentielles ont ramené le spectre de la guerre civile ou des coups d'État, imposant ainsi Kérékou comme « l'homme du consensus ». Et jusqu'au dernier moment, en 2006, les partisans de

Brice Armand Davakan, membre de la Chaire MCD, est étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM et assistant de recherche pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel, intitulé Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international. L'auteur s'est rendu récemment au Bénin afin d'effectuer des entrevues pour sa recherche doctorale.

1- Département des lettres, arts et sciences humaines, Université d'Abomey Calavi..

2- http://www.rsf.org/IMG/pdf/Af_index_2004.pdf. Consulté le 20 juillet 2004

Kérékou tenteront encore de faire modifier la constitution du pays pour lui permettre de briguer un troisième mandat. En vain, puisque la société civile s'était fortement mobilisée pour barrer la route. Les élections eurent lieu, sous la pression de l'élite béninoise et des bailleurs de fonds, en dépit des nombreuses tentatives de report de la part du gouvernement.

L'ère Kérékou³ semble alors inexorablement s'achever, et avec elle beaucoup de pratiques politiques dans le pays, comme le contrôle territorial des leaders charismatiques sur leur électorat (donc la fin du vote systématique pour le « fils du terroir ») et la marchandisation des alliances politiques ou le clientélisme électoral.

En effet, à l'observation de la campagne électorale 2006 et à l'analyse des résultats du premier tour des élections, nombre de symboles identitaires se sont écroulés. Le premier est celui des Soglo (de père en fils) dont l'électorat s'est fondu de moitié à l'issue de ces votes. Cet effondrement s'explique par la multiplicité des candidats issus de la même région ou ethnique, mais aussi de l'émergence d'une nouvelle classe d'hommes politiques, jeunes pour la plupart, qui ont intégré un style et un discours politique moderne, affranchit des habitudes politiques ethnico-tribales des élites des années soixante. Cette dernière, aujourd'hui vieillie et frappée par la limite d'âge fixée à 70 ans pour les présidentiables, est supplantée par une nouvelle génération d'hommes politiques tels que Lazare Sèhouèto ou Janvier Yahouédéou. Même les plus vieux leaders, tels Adrien Hougbédji et Brunon Amoussou, qui ont connu un gain de suffrages par rapport aux élections précédentes, doivent ce résultat à une plus grande diversification territoriale, une plus large « nationalisation » de leur électorat.

Par ailleurs, la nouvelle donne introduite par ces dernières élections dans la configuration politique du pays, c'est le message clair de l'électorat en faveur d'un changement. Il exige aujourd'hui un changement économique exactement comme il demanda des changements politiques au sortir de la dictature en 1990. Tout observateur de la scène politique remarquera la grande similitude entre l'entrée en politique de Nicéphore D. Soglo en 1990 et celle de Yayi Boni en 2005 : les deux sont de brillants technocrates, ayant fait leurs preuves dans des institutions financières internationales ; les deux, sans parti politique (ce qui en Afrique, signifie « sans encre ethnique ») sont promus par une coalition de partis de toutes origines identitaires ; l'un et l'autre incarnaient le changement et prônaient une rupture totale avec le système précédent. Entre les deux, la différence cependant est qu'en 1990, même si la chute du régime dictatorial de Kérékou I était surtout due à des raisons économiques, les changements attendus et introduits par le nouveau régime étaient surtout institutionnels et politiques, changements si solidement réalisés que même le retour du dictateur ne sut les remettre en cause. Aujourd'hui le changement prôné par Yayi Boni est clairement d'ordre économique. Le candidat, dont le logo arborait un cauri⁴ promettait dans sa campagne une « troisième révolution » au Bénin, une révolution qu'il veut économique. Il serait difficile de mettre cette ambition sur le compte d'une simple stratégie électorale, vu les conditions d'émergence politique de cet ancien banquier. Ce novice en politique, littéralement porté en politique par une frange de l'élite déçue, n'était visiblement pas un harangueur des foules, et pas particulièrement doué pour les promesses électorales. Son succès instantané serait donc dû à ses réalisations comme président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), mais surtout à son extériorité vis-à-vis du système politique qui était rendu gangrené et vicié par la corruption et le clientélisme ; ce système a été solidement construit par Kérékou II, sur le principe du « partage du gâteau » pour s'assurer le contrôle du pouvoir, ce que Nicéphore Soglo ne sut faire. La stratégie consistait à « donner à manger » (des postes ministériels) aux fils de chaque terroir, de diviser ceux

qui résistent pour garder le pouvoir, mais en retour, à dilapider la richesse nationale dans les méandres de ce négoce politique.

La réponse des populations en 2006 a donc été de soutenir massivement le candidat du changement, candidat de la réforme économique. Celui-ci ayant fait des percées spectaculaires dans les fiefs supposés de tous les autres candidats - surtout au sud du pays dont il n'est pas originaire -, part très favori pour le second tour des élections présidentielles, faisant reculer pour une historique fois, les préférences ethniques devant la volonté populaire de changement qualitatif et substantiel au plan économique.

Principales institutions indépendantes du pouvoir :

- Assemblée nationale (députés élus au suffrage universel)
- Cour Constitutionnelle (Plus haute juridiction de l'État)
- Cour suprême
- Haute cour de justice
- Haute autorité de l'Audio-visuel
- Conseil économique et social.

Dates clés :

- 1895 : Colonisation par la France et établissement de la Colonie du Dahomey
- 1958 : Proclamation de la République du Dahomey
- 1er Août 1960 : Indépendance du Dahomey
- 1972 : Coup d'État militaire. Fin de l'expérience démocratique, source d'instabilité politique, et proclamation en 1975 de la République Populaire du Bénin, Marxiste-Léniniste.
- 1989 : Chute du régime Marxiste face à la pression populaire.
- 1990 : Conférence Nationale des forces vives de la Nation ; restauration pacifique de la démocratie et du multipartisme.
- Mars 2006 : 4^{ème} élection présidentielle de l'ère du Renouveau démocratique.

Liens :

Gouvernement du Bénin : <http://www.gouv.bj/>
 Ambassade du Bénin au Canada : <http://www.benin.ca/>
 Presse locale : <http://www.quotidienlematin.com/>
 Autres liens : <http://www.afrikinfo.com/>; <http://www.sonagnon.net/>

Le Bénin

Superficie : 114.763 Km²

Population : 7.000.000 Hbts (estimation 2006) dont plus de la moitié a moins de 20 ans.

Statut : République

Système politique : Multipartisme.

Monnaie : Franc CFA (1 \$can ± 350 Fcfa)

Capitale politique : Porto-Novo

Métropole et capitale économique : Cotonou

Langue officielle : Français

Principaux groupes ethniques : Fon (24,2 %), Yorouba (8 %), Bariba (7,9 %), Goun (5,5 %), Ayizo (3,9 %), Nago (3 %), Gen (2,1 %), Ditamari, (2 %)

3- C'est, par exemple, ce que sont venus expliquer les ministres du commerce de l'Inde et du Brésil lors du Forum Social Mondial 2004 à Mumbai, en Inde.
 4- Voir CANET, R. et R. AUDET. 2005. « La société civile à l'Organisation mondiale du commerce : Vers une gouvernance mondiale plus équitable ? », dans Revue Autrepant, no 35, octobre, pp. 145-160.
 5- UNDP. 2004. Forging a Global South. United Nations Day for South-South Cooperation. 22 pages.
 6- Focus on the Global South : <http://www.focusweb.org/main/html/index.php>
 7- THOMAS-SLAYTER, Barbara P. 2003. Southern Exposure. International Development and the Global South in the Twenty-First Century, Bloomfield : Kumarian Press, 361 pages.

La société des identités : Colloque présenté dans le cadre du 74^e congrès de l'ACFAS

Organisé par la Chaire MCD

	Lundi le 15 mai 2006	Mardi le 16 mai 2006
09h10 à 09h50	<p>Début de la première séance thématique : <i>Le concept d'identité</i></p> <p>Président-rapporteur : Peter LEUPRECHT, UQAM</p> <p>Gilles LABELLE, présentateur, Université d'Ottawa Politique des identités et domination</p>	<p>Début de la troisième séance thématique : <i>La montée de l'identitaire : enjeux éthiques et politiques</i></p> <p>Présidente-rapporteuse : Marie-Blanche TAHON, Université d'Ottawa</p> <p>Jean-Louis GENARD, présentateur, Université libre de Bruxelles L'action publique en régime d'exigences et de construction identitaires.</p>
09h50 à 10h10	<p>Raphaël CREVIER, UQAM Sortir de la polysémie identitaire ? Élément pour un débat épistémologique</p>	<p>Stéphane VIBERT, Université de Montréal Le pluralisme des identités : mythe ou réalité ?</p>
Pause de 10h10 à 10h30		
10h30 à 10h50	<p>Jacques BEAUCHEMIN, UQAM Quand le politique renonce à l'idée de faire communauté</p>	<p>Christine COUVROT, UQAM Fragmentations identitaires et lobbyisme : deux figures contemporaines de la dissolution du sujet politique</p>
10h50 à 11h10	<p>Victor ARMONY, UQAM Identité, minorité, équité</p>	<p>Martin BREAUUGH, UQAM Subjectivation contre identité ? Penser le sujet politique avec Jacques Rancière</p>
11h10 à 11h30	<p>Jean-François LESSARD, Université de Montréal Pluralité et modernité politique</p>	<p>Brice Armand DAVAKAN, UQAM Mémoire et identité chez les afro descendants du Québec : comment changer socialement l'histoire.</p>
11h30 à 12h10	Discussions	Discussions
Pause de 14h00 à 14h30		
14h00 à 14h40	<p>Début de la seconde séance thématique : <i>Citoyenneté, démocratie et identité</i></p> <p>Président-rapporteur : Joseph-Yvon THÉRIAULT, Université d'Ottawa</p> <p>Geneviève NOOTENS, présentatrice, UQAC Pluralisme, intégration et démocratie</p>	<p>Table ronde avec les présidents-rapporteurs suivie d'une discussion avec le public et les conférenciers</p> <p>Président : Jules DUCHASTEL, UQAM</p> <p>Avec la participation de : Peter LEUPRECHT, UQAM Marie-Blanche TAHON, u. d'Ottawa Joseph-Yvon THÉRIAULT, u. d'Ottawa</p>
14h40 à 15h00	<p>Mathieu BOCK-CÔTÉ, UQAM De quelle manière la société des identités reconfigure-t-elle la polarisation politique dans la démocratie contemporaine : les cas de la France, des États-Unis et du Québec</p>	
15h00 à 15h20	<p>Daphnée POIRIER, Université de Montréal L'approche culturaliste du handicap dans le cadre du pluralisme identitaire</p>	
Pause de 15h20 à 15h40		
15h40 à 16h00	<p>Kistoff TALLIN et Jean-Philippe SANTOS, Université de Montréal Les identités et les citoyennetés au Canada et au Québec. Éléments pour une perspective comparative</p>	Suite de la table ronde
16h00 à 16h20	<p>Massimo PREARO, École des hautes études en sciences sociales (France) La genèse des mouvements d'affirmation identitaire en France : réflexions critiques sur l'identité chez les homosexuels</p>	
16h20 à 17h00	<p>Frantz GHELLER, UQAM Le FSM comme lieu de construction d'une « identité citoyenne mondiale »?</p>	
17h00 à 19h00		<p>Conférence de : Jean-Marc FERRY, Université libre de Bruxelles Peut-on fonder en légitimité la revendication à fondement identitaire ?</p>

Le colloque sera l'occasion d'un examen de la dynamique politique des sociétés au sein desquelles se sont affirmés de nombreux regroupements d'acteurs sociaux dont une identité sociale partagée est le principe de regroupement. Cette dynamique est nouvelle en ce qu'elle interpelle le sujet politique moderne, unitaire et cohérent alors que des « contre-sujets » lui contestent le monopole qu'il détenait jusque-là de la représentation de la société. Ce colloque est organisé par la Chaire MCD sous la responsabilité de Jacques Beauchemin, directeur de recherche à la Chaire. À cette occasion, nous réunirons des spécialistes internationaux de la question des identités ainsi que des chercheurs et des étudiants. Le colloque aura lieu à l'Université McGill dans le cadre de l'ACFAS. Nous vous invitons à visiter notre site Web pour plus de détail : www.chaire-mcd.ca



Les paysans coréens et la société civile radicale pour l'abolition de l'OMC

Récit des événements non officiels de la ministérielle de Hong Kong

René Audet, membre de la Chaire MCD, est étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM et assistant de recherche pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel, intitulé Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international. Avec l'appui des fonds du CRSH René Audet et Raphaël Canet, cochercheur du projet CRSH, ont assisté aux événements entourant la ministérielle de Hong Kong en décembre 2005.

Avec l'image d'une centaine d'individus plongeant dans les eaux sales entourant le Centre de convention où se déroulaient les négociations, ou encore celle des 900 manifestants arrêtés à la veille de la publication de la *Déclaration ministérielle de Hong Kong*, ce sont des paysans coréens que l'on se rappellera une fois de plus en évoquant la *Sixième conférence ministérielle de l'OMC* qui s'est tenue du 13 au 18 décembre 2005. Car la cinquième avait aussi été marquée par les paysans coréens, dont le chef syndical Lee Kyung Hae s'était suicidé sur les barricades de Cancún pour protester contre la menace du néolibéralisme. Contraint par l'OMC de libéraliser son secteur du riz pour se conformer à l'*Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay*, le gouvernement Sud-coréen fait aujourd'hui face à une contestation interne grandissante et hostile à propos de sa politique agricole, et cette contestation s'exprime aussi au niveau mondial. Les paysans coréens qui ont toujours cultivé le riz pour le marché domestique - un débouché traditionnellement bien protégé par un ensemble de mécanismes de quota, de tarif à l'importation et de soutien des prix - se voient imposer la concurrence de grands exportateurs pressés d'écouler à bas prix leur surproduction sur des marchés déjà saturés. Il s'en suit évidemment une baisse des prix du riz et une perte des parts de marché qui mettent en danger la survie d'un modèle de production traditionnelle et holiste au sein duquel les aspects économiques et les aspects sociaux sont intimement liés, soit le modèle de l'agriculture paysanne. Si ce modèle est menacé partout dans le monde, ce sont les coréens qui depuis quelques années ont démontré le plus d'énergie et de détermination à sa défense sur la scène « alternative » de l'OMC.

Nous disons « alternative » parce qu'elle se joue dans la rue et dans les médias, et non dans les corridors et les tribunes des centres de négociation. La lutte qu'ont menée les paysans coréens à Hong Kong visait explicitement à attirer l'attention des médias et à conquérir l'opinion publique, ce qu'ils ont tenté (et en partie réussi) à la fois par l'utilisation de la violence (une violence contrôlée et retenue par une discipline et une organisation remarquable) et de manifestations symboliques à partir de la rue. *Sink WTO !, Down Down WTO !, No deal in Hong Kong !*, tels étaient les slogans qui résonnaient dans les rues s'étendant du Parc Victoria au Centre de convention. Ces deux points géographiques représentaient d'ailleurs à merveille la palette de stratégies mises en œuvre par toute la société civile radicale lors de la conférence de Hong Kong¹. Dans la rue, aux côtés

des bataillons coréens, des activistes de toute l'Asie, mais aussi d'autres parties du monde, scandaient ces mêmes slogans lors des manifestations. Leur point de rencontre, de départ et d'arrivée, toutefois, n'était pas les barricades, mais bien le Parc Victoria où des tentes et des scènes avaient été montées pour accueillir la *People's Action Week on the WTO*².

Tel qu'on y a été habitué depuis la *Bataille de Seattle*, et encore plus depuis l'apparition de la mouvance des forums sociaux, la société civile radicale a montré que ses moyens ne se limitent pas aux manifestations, et qu'elle pouvait créer des lieux pour réfléchir aux alternatives à la mondialisation néolibérale et pour conscientiser la population locale à ses conséquences. Un an avant la conférence, la coalition *Hong Kong People's Alliance* s'était donc formée dans le but d'organiser non seulement des manifestations d'envergure, mais aussi des activités de débat et de discussion tels que des conférences, des ateliers ou encore des rassemblements et performances artistiques. Le thème prédominant de l'événement, vue la forte délégation de paysans asiatiques présents à Hong Kong, fut celui de la souveraineté alimentaire, que l'on oppose à la libéralisation continue mais inégale du secteur de l'agriculture. Sur des dépliants d'information qui circulaient lors des ateliers, on pouvait y lire les définitions suivantes sur la souveraineté alimentaire : « Toutes les nations ont le droit de décider de leurs propres politiques agricoles, par eux-mêmes et pour eux-mêmes. C'est ce qu'on veut dire par souveraineté alimentaire ». Ou encore, dans une optique plus clairement protectionniste : « la souveraineté alimentaire organise la production et la consommation de la nourriture selon les besoins des communautés locales, en donnant la priorité à la consommation domestique, [elle] inclut le droit de protéger et de réguler la production agricole nationale, et de mettre à l'abri le marché domestique du *dumping* des pays tiers »³. En somme, la *People's Action Week* a permis de débattre de ces idées et de publiciser la cause du modèle de production paysan.

Cependant, l'évaluation à *posteriori* que l'on peut faire de l'événement est mitigée. Tout d'abord parce que la participation a été faible. La population de Hong Kong, dont la culture politique n'est pas accoutumée aux revendications pour les droits sociaux et économiques, comme l'a expliqué Poon Man-Hon de l'ONG Hong Kongnaise *The Globalization Monitor*, s'est très peu

1- Nous faisons référence à la société civile radicale par opposition à la société civile réformiste et à la société civile conformiste. Voir Ian Aart Sholte et al. 1999. « The WTO and Civil Society », dans *Journal of World Trade*, vol. 33, no. 1, pp. 107-124.

2- Voir *Hong Kong People's Alliance on WTO*. En ligne : <http://www.hkpa-wto.org/>

3- Citations traduites de l'anglais par l'auteur. La première citation provient d'un dépliant intitulé *Agriculture is not for sale ! It should not be subject to trade !* publié par le Korean peasants League, alors que la seconde provient du dépliant intitulé *People's food sovereignty first ! Stop the Doha Round ! WTO out !* Publié par Via Campesina.

intéressée à l'événement⁴. Il est vrai qu'un mois avant la conférence de Hong Kong, une manifestation en appui à la liberté, la démocratie et la justice qui dénonçait explicitement les empiètements du pouvoir de Beijing sur l'autonomie relative de la « Région administrative spéciale de Hong Kong » avait bien eu lieu dans les rues du centre-ville. Mais selon Poon, ce mouvement avait été orchestré par des professionnels du droit, des avocats et de juristes, nullement intéressés à condamner les politiques de libre-échange qui ont sans doute contribué à la prospérité de l'archipel.

Ainsi, en l'absence de larges débats sur les alternatives à l'OMC et face au consensus sur la nécessité d'abolir cette organisation, la *People's Action Week* s'est transformée en outil de diffusion d'information capable de mettre en lien les activistes à l'intérieur de la conférence avec ceux

de l'extérieur. L'équipe de l'ONG *Focus on the Global South*, par exemple, a régulièrement pris la parole pour décrire l'état des négociations et l'ambiance qui régnait dans le Centre de convention⁵. Leurs interprétations des négociations faisaient alors états de « profondes divergences », de « négociations difficiles », d'une OMC « blessée mortellement », et soulignaient la nécessité de continuer à s'attaquer aux conférences ministérielles pour empoisonner « l'ambiance des négociations ». Mais en même temps et paradoxalement, ces activistes avertis voyaient venir le danger « d'une évolution menaçante de l'OMC qui agrandit le cercle du pouvoir pour l'ouvrir à l'Inde et au Brésil et ainsi renforcer le paradigme du libre-échange et le cadre du système multilatéral, et de laquelle il résultera une OMC plus facile à gérer pour les États-Unis et l'Union européenne »⁶.

Il semble que les événements aient donné raison à ces interprétations, car il y a bien eu une déclaration ministérielle témoignant d'un réaménagement du *Quads* à l'OMC. Ainsi, l'OMC pourra peut-être panser sa « blessure mortelle » d'ici l'échéance ultime de la fin 2006 pour la conclusion d'un accord sur le programme de Doha. Mais il est certain - et l'avertissement a déjà été donné - que la suite des négociations ne sera pas exempte de nouvelles attaques de la société civile radicale et des paysans de la planète.

Pour plus d'information sur la Sixième conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, lire les analyses de René Audet et Raphaël Canet...

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DANS L'OEIL DU CYCLONE

Hong Kong accueille la Sixième conférence ministérielle de l'OMC

WTO, GLOBAL GOVERNANCE AND CIVIL SOCIETY :

'Image cleaning' or real dialogue ?

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES BRUMES DE L'ARCHIPEL DU COMMERCE

Analyse des adversités et des solidarités à la Ministérielle de Hong Kong

La Bataille de Hong Kong

STAND UP FOR YOUR PEOPLE !

Entre dialogue et confrontation : les stratégies d'action de la société civile à l'OMC (À venir)

... rendez-vous à <http://www.chaire-mcd.ca/>

4- Poon Man-Hon était l'invité de la Chaire MCD qui organisait dans le cadre de la *People's Action Week* l'atelier *Exploring Global Civil Society's Dynamics in WTO governance*, le 16 décembre 2005

5- Voir *Focus on the Global South*. En ligne : <http://www.focusweb.org/>

6- Toutes ces citations ont été tirées des interventions de Walden Belli, directeur de *Focus on the Global South*, dans le cadre de la *People's Action Week*..

Les forums sociaux : Vers une culture politique de l'implication citoyenne

Par Raphaël Canet

Altermondialisme et Forums sociaux : Quoi de neuf en 2006 ? Cette interrogation nous pousse à dresser un bilan d'une mouvance qui est encore bien jeune, nous étions cette année à la 6^{ème} édition du Forum social mondial, et qui s'est donné un objectif ambitieux, voire démesuré, construire un autre monde, un monde alternatif à celui dans lequel nous vivons aujourd'hui et qui est placé sous le signe de la mondialisation néolibérale et de ses excès. La tâche n'est pas simple et je me bornerai à trois points. Je présenterai tout d'abord deux grandes réalisations du FSM pour ensuite aborder un grand défi auquel il se trouve aujourd'hui confronté.

La mouvance altermondialiste a déjà réalisé deux grandes choses. La première, c'est d'avoir remis en question l'hégémonie de l'idéologie néolibérale qui sous-tend le phénomène de mondialisation que nous subissons aujourd'hui, et qui a triomphé dans les années 1990 comme une pensée unique. La seule manière de se représenter le monde dans lequel nous vivons, sans alternative possible. Affirmer avec force

qu'un autre monde est possible, va bien au-delà du slogan mobilisateur. Cela signifie que la mondialisation néolibérale n'est pas un phénomène naturel, c'est le fruit d'une volonté politique.

Le système économique mondialisé, qui permet à une minorité de générer des profits considérables, tout en plongeant une écrasante majorité dans le travail précaire et l'exclusion sociale et en soumettant l'entièreté de la planète aux aléas des dégradations environnementales, ce système n'est pas inéluctable. Nous pourrions vivre de manière différente, en garantissant le bien commun de tous, en faisant la promotion de plus de justice sociale, en respectant des droits, en protégeant l'environnement. Ce discours altermondialiste permet donc d'alimenter un nouveau principe d'espérance, à l'aube du 21^{ème} siècle. Le défi qui se pose désormais est celui de savoir comment le concrétiser. S'il est désormais concevable de penser qu'un autre monde est possible, comment le faire advenir ?

Raphaël Canet est postdoctorant au Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) à l'INRS-UCS et chercheur associé à la Chaire MCD. Dans le cadre de sa collaboration avec la Chaire, il est cochercheur d'un projet CRSH dirigé par Jules Duchastel et intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*. Ce texte est tiré de sa communication qu'il a donné dans le cadre d'une conférence de l'Institut d'études internationales de Montréal, *Altermondialisme et forums sociaux : Quoi de neuf en 2006*.



Cela m'amène à la seconde réalisation de la mouvance altermondialiste : la création des forums sociaux. Cette nouvelle vision du monde émane et se nourrit du processus des forums sociaux qu'il convient avant tout de concevoir comme des espaces publics critiques de débats citoyens. La force symbolique du FSM et son puissant effet de mobilisation, reposent en partie sur le fait d'avoir dénoncé et mis un éclairage sur la collusion entre les élites politiques et économiques du monde, collusion dont le symptôme le plus évident est le forum économique mondial de Davos qui a lieu tous les ans depuis 1971.

Si les Firmes multinationales ont désormais le champ libre au niveau mondial, c'est parce que les États et les gouvernements néolibéraux ont mis en place ce système libéralisé désormais garanti par les Organisations internationales à caractère économique (BM, OMC, FMI), que l'on résume sous le nom de *consensus de Washington*. Or l'économique n'est pas indépendant du politique, car ce sont les États (avec plus ou moins de marge de manœuvre selon leur puissance) qui garantissent le libre marché. C'est donc une crise de la régulation étatique, une démission des élites politiques et une faillite des instances de la démocratie représentative à garantir le bien commun que dénonce la mouvance altermondialiste.

En somme, la force de la mouvance altermondialiste réside dans le fait d'avoir su prendre acte de cette crise du politique, de cette crise des instances traditionnelles de médiations entre la société et l'État, entre le lieu de vie des gens ordinaires, et le lieu des prises de décisions collectives par des élites, qu'elles soient économiques ou politiques.

Les forums sociaux incarnent donc cette revanche des sociétés contre les pouvoirs politiques institutionnalisés, au nom d'un approfondissement de la démocratie. Il s'agit de replacer les citoyens au centre du politique, de promouvoir, par ces espaces publics critique, l'émergence d'une nouvelle culture politique d'implication citoyenne. Il s'agit de redonner la parole aux gens et de leur permettre de contribuer activement à la construction du monde dans lequel ils veulent vivre. De susciter un changement social par la base.

Dans cette perspective, la mise en place, depuis 2002, par le comité international du FSM, d'une stratégie d'internationalisation visant à approfondir le processus des forums sociaux est une bonne chose. Elle vise à stimuler l'organisation de forums sociaux à travers le monde et à différentes échelles pour propager cette culture de l'implication citoyenne (d'où la délocalisation du FSM, l'organisation de forums régionaux, voir locaux comme le premier forum social québécois qui se tiendra à Trois-Rivières du 14 au 18 juin prochains). Dans chaque lieu où est organisé un forum, cela permet aux participants, et même au public en général, de prendre conscience de l'importance du geste citoyen, de la nécessité de générer de nouvelles pratiques et de nouveaux processus démocratiques, de prendre part au débat public, de demander des comptes aux représentants que nous

avons élus. Cela permet déjà de changer les choses au niveau local, par des gestes de solidarité dans les communautés, la consommation responsable, le souci environnemental... Mais aussi aux niveaux national et international en manifestant des revendications sociales qui vont faire pression sur les gouvernements. Cela est-il suffisant ? En somme, pour changer les choses, plutôt que de miser sur une nouvelle culture politique, ne conviendrait-il pas plutôt de prendre le pouvoir ? Tel est le défi auquel se trouve aujourd'hui confronté le FSM.

Certains, à l'intérieur de la mouvance altermondialiste pensent en effet qu'il est souhaitable que les forums sociaux ne soient plus de simples espaces et se transforment en véritables acteurs politiques, mettant de l'avant un programme politique clair de transformation sociale. Telle était la volonté des signataires du Manifeste de Porto Alegre (2005), de l'Appel de Bamako (2006), et du président Chavez (2006). Cette tendance me semble dangereuse pour l'avenir des forums sociaux car elle pose de nouveau la question épineuse de la représentation que la mouvance altermondialiste a jusqu'à présent réussi habilement à contourner, ce qui a justement fait sa force.

Tenter de rassembler la diversité des revendications qui émanent de la multitude de mouvements et des individus qui se rassemblent au sein des forums sociaux en un programme cohérent et unitaire, revient à déléguer à une nouvelle avant-garde éclairée la tâche de définir la voie de l'altermondialisme. Tel est d'ailleurs le sens du manifeste de Porto Alegre et de l'Appel de Bamako. Cela peut certes permettre l'émergence de partis politiques altermondialistes, voire même d'une nouvelle Internationale structurée autour du socialisme du 21^{ème} siècle prôné par Chavez, mais cela peut aussi largement diviser la multitude qui se rassemble dans les forums sociaux et qui veulent faire entendre leur voix et agir directement, pas se faire une fois encore représenter, ou suivre un chemin tracé par d'autres. Espace ou acteur, le FSM résistera-t-il à ces entreprises de récupération ? Les prochains forums nous le diront.

Remarquons cependant la chose suivante. Que des partis politiques (comme le nouveau parti de gauche *Québec solidaire* qui vient d'être créé au Québec) ou des gouvernements progressistes (la révolution bolivarienne en cours au Venezuela) s'inspirent de l'utopie altermondialiste afin de proposer des alternatives politiques, c'est excellent. Mais les forums sociaux, en tant qu'espace public critique, ouvert et inclusif, doivent conserver leur autonomie, conformément d'ailleurs à la charte de principe du FSM qui énonce que personne ne peut parler au nom du forum et qu'il ne peut donc y avoir de déclaration finale. C'est la diversité des points de vue qui fait la richesse des forums sociaux. *Plutôt qu'une solution de masse, des masses de solutions*, comme le résume à merveille le slogan entendu au Campement intercontinental de la Jeunesse en 2005 à Porto Alegre. Cela ne doit cependant pas empêcher les forums de fonctionner en synergie avec des organisations politiques externes, que ce soit en les alimentant mais aussi en les critiquant.

Le FSM polycentrique de 2006 Regard sur ses « multiples centres »

par Judith Cayer

Dans le déploiement sociohistorique de la mouvance altermondialiste, la sixième édition du Forum Social Mondial aura été une cuvée à saveur particulière. Nous savons tous et toutes que le « phénomène FSM », depuis 2001, aura été un espace de rassemblement à popularité exponentielle, autour du pôle symbolique de Porto Alegre¹. Or, en 2006, les organisateurs de cet espace de convergence mondial alternatif auront décidé de décentraliser le mouvement, de le disperser, de le faire éclater en des lieux distincts, sur des continents et dans des réalités sociopolitiques diamétralement différentes. De Bamako à Caracas, en attendant Karachi, que pouvons-nous tirer de l'expérience ?

La décision de la tenue simultanée de plusieurs éditions mondiales du Forum Social s'inscrit dans une vision du FSM comme mouvance à plusieurs centres, à une infinité de têtes. Il est important de souligner, pour éclairer cette décision par son contexte, que le FSM est soumis à des débats polarisés au sujet de sa centralisation et de sa direction. Nous parlons de deux courants qui désirent orienter différemment le cours de la mouvance altermondialiste. D'un côté, on veut consolider les revendications et nouer des liens avec le politique (être un acteur). De l'autre, on défend le caractère non délibératif et éclaté du FSM (être un espace). Alors que Bernard Cassen, Boaventura De Sousa Santos et Samir Amin affirment² : « Nous ne voulons pas être encore ici dans dix ans, avec 3 milliards de pauvres sur la planète et autant d'injustices sociales, nous nous devons d'établir une ligne d'action commune », Chico Whitaker, Maude Barlow et Oded Grajew répliquent : « Nous sommes nécessairement dans une mouvance qui ne peut se résoudre à quelques dominateurs communs, nous devons accepter que le changement et le pouvoir soient partout et qu'ils ne soient pas "centralisables" »³. En leur faveur : la charte du FSM, qui confirme qu'il est et restera un espace. Par ailleurs, le FSM est également appelé à bouger et à se « disperser », phénomène qui ne se démentira pas dans les prochaines années et qui consolident par le fait même le caractère non figé de la mouvance⁴.

Depuis la fin du FSM polycentrique de Caracas, plusieurs conférences et articles traitent de la difficile conciliation entre bolivarianisme et altermondialisme, du heurt entre leurs logiques respectives, que l'on affirme contradictoires⁵. Les critiques abondent contre un FSM apparemment « corrompu » par la

politique bolivarienne, alors que le Campement Intercontinental de la Jeunesse (CIJ), symbole ultime de l'auto-gestion et de la décentralisation radicale dans la mouvance FSM, l'aura été complètement. Le choc entre Chavez et la mouvance altermondialiste ne se sera donc pas fait sans heurt.

Dans ce procès, plusieurs concluent que 2006 aura été une année critique dans l'évolution du FSM. Après l'engouement incroyable pour le FSM et le CIJ à Porto Alegre en 2005, se manifestent certaines craintes d'essoufflement. L'expérience semble avoir été vécue comme une charnière entre un passé glorieux et un futur incertain. Les liens très étroits entre Chavez et le comité des organisateurs du FSM de Caracas auront par ailleurs également suscité de vives critiques dans tous les mouvements qui s'opposent à la récupération politique. Ces conclusions, tout à fait valables dans la perspective latinoaméricaine, ne peuvent qu'être partielles pour expliquer où en est rendu la mouvance altermondialiste après le FSM Polycentrique (FSMP) de 2006.

Pour les gens de Sanakoroba le FSM fut un moment où ils ont pu partager leur vécu et, plus que jamais, en apprendre sur leur monde

Nous ne pouvons parler que de ce que nous connaissons. Encore davantage concernant un Forum Social Mondial, lieu par excellence du foisonnement de rencontres et d'échanges, insaisissable par synthèse. En tournage au Mali sur l'expérience d'un groupe de femmes et d'agriculteurs du village de Sanankoroba⁶, nous avons vu le FSM par leurs lunettes. Les gens de Sanakoroba suivent depuis presque vingt ans une stratégie de développement par la base, organisés en comités, dotés d'une assemblée générale. Ils ont développé des systèmes de micro-crédit et ils possèdent des terres collectives et un atelier de soudure.

Au FSMP de Bamako, tout comme une multitude d'associations maliennes⁷, guinéennes, marocaines ou kenyanes, les gens de Sanankoroba ont littéralement été présentés à la mouvance altermondialiste. Au cours d'un échange sur leur « stratégie de développement local » avec un autre groupe du Burkina Faso, dans une conférence portant sur l'accès à la terre dans le Tiers Monde, ils ont fait connaissance avec une diversité de mouvements, de discours et d'actions qui se dressent devant le néolibéralisme⁸. Pour les gens de Sanakoroba le FSM fut un moment où ils ont pu partager leur vécu et, plus que jamais, en apprendre sur leur monde. Ce fut un moment de dignité, qui ne révolutionnera pas leur quotidien, mais qui accroît leur confiance en ce qu'ils font.

Judith Cayer est finissante au baccalauréat en sociologie à l'UQAM et co-réalisatrice de *Changer le monde : quelle drôle d'idée ? !* documentaire portant sur le FSM, financé entre autre par la Chaire MCD. L'équipe de tournage du documentaire était divisée en deux. Une première équipe assistait au FSM de Caracas et la deuxième équipe, composée notamment de l'auteure, a tourné au FSM de Bamako au Mali.

1- Devons-nous rappeler les chiffres ? Des 10 000 personnes présentes en 2001, plus de 155 000 personnes étaient inscrites au FSM de 2005 à Porto Alegre (Brésil), alors que le Campement international de la jeunesse regroupait 35 000 personnes.

2- Ils sont tous co-auteurs du *Manifeste de Porto Alegre*, (<http://www.alternatives.ca/article1677.html>)

3- Selon des entrevues réalisées entre le mois de novembre 2004 et mars 2005, à Montréal, Porto Alegre, Curitiba (Brésil) et Buenos Aires (Argentine).

4- La 7e édition du FSM se tiendra à Nairobi, (Kenya). Nous ne savons pas encore où et si il se tiendra en 2008, mais force est de constater qu'il est peu probable qu'il revienne à Porto Alegre.

5- Évidemment, 10 000 participant-e-s du FSMP de Caracas qui se mettent à chanter à l'unisson de Chavez, la fameuse Internationale Communiste, cela fait poser quelques questions...

6- Nous filmions le parcours militant et personnel de Mama Coulibaly au FSMP de Bamako. Mme Coulibaly est activement impliquée dans l'organisation villageoise du village et d'une commune de villages de la région, notamment sur les questions liées au genre, à la santé et à la gestion démocratique.

7- SUCO étant un des partenaires de cette stratégie de « développement local », je vous invite à aller voir le site suivant, et plus particulièrement l'article portant sur les réactions des gens de Sanankoroba au FSM de Bamako, qui paraîtra d'ici quelques jours : <http://www.suco.org/>

8- Il y avait 305 organisations maliennes inscrites au FSMP de Bamako.

9- Réflexions recueillies au mois de janvier 2006, à Bamako, Sanankoroba et Zantiébougou (Mali).

10- Sur mille places disponibles, toutes construites par « l'organisateur » du campement, si 3 personnes y ont dormi, nous serions surprises. D'un autre côté toutefois, un groupe de jeunes a instauré un centre de médias indépendants dans lequel s'est établi une dynamique participative assez intéressante. Voir : <http://www.fsmmali.org/jeunes/radio/>



Outre un Campement de la Jeunesse saboté par le haut, et boudé par tous et toutes¹⁰, à l'instar du CIJ de Caracas, le Forum de Bamako aura également été critiqué pour son éparpillement géographique¹¹, pour la faiblesse de la participation par rapport aux attentes initiales¹² et pour l'emprise qu'Aminata Dramane Traoré y aurait exercée¹³. Sur le terrain, par contre, les participant-e-s du Forum ne faisaient pas grand cas de ce « rapprochement » politique, et accouraient plutôt massivement aux activités et aux conférences dédiées à l'immigration, à l'organisation paysanne et aux rapports entre les genres¹⁴. À chaque région ses préoccupations, et à cet égard le FSM est un miroir révélateur.

À Bamako, la majorité des participant-e-s, outre quelques groupes reliés autour de l'initiative de l'*Appel de Bamako*¹⁵, avaient des préoccupations situées très loin du débat théorique sur le FSM, tel qu'il put se poursuivre au Venezuela. Bien au contraire, nous y avons retrouvé peut-être la « nature » première du FSM : offrir un espace où les différents groupes pourront se rassembler, apprendre, prendre conscience de la quantité de gens et de mouvements impliqués activement dans le changement et nouer des contacts entre eux. En Afrique, devant les difficultés liées à la communication, devant l'éparpillement géographique et le caractère très local et souvent traditionnel des luttes sociales, la notion d'espace et de « forum »¹⁶ prenait tout son sens.

La relation au politique, à l'engagement communautaire et aux « autres mondes possibles » varient considérablement si l'on se déplace de Porto Alegre, à Mumbai ou de Bamako, à Caracas... qu'en sera-t-il à Karachi¹⁷, au Pakistan, voire même à Bangkok, en Thaïlande, où un nouveau FSMP 2006 vient d'être mis sur la table¹⁸ ? Le FSM se montre maintenant en 2006 comme un miroir à mille faces, reflétant les réalités locales ou régionales qui viennent s'inscrire dans son cadre. Il se montre davantage perméable à la diversité de la mouvance altermondialiste que ne le voudraient les artisans d'un *Manifeste de Porto Alegre* ou d'un *Appel de Bamako*. Que pouvons-nous conclure, alors, sur cette édition « polycentrique » du FSM, laquelle n'est même pas encore achevée dans l'expérience de sa diversité ? Peut-être s'avancer en terrain difficile et souligner que le FSM s'affermirait comme phénomène par lequel notre époque peut constater que les modalités des rapports possibles au pouvoir changent. L'expérience de la diversité et de l'éclatement peut assurément être dangereuse, mais reste toujours un passage obligé dans la mesure où cette diversité existe bel et bien. Maintenant, entre l'espace comme chaos inefficace et le « mouvement » centralisé, géré par le haut, il y a toute une nuance de gris. Aux acteurs et actrices de ce grand débat d'y positionner leurs couleurs et de démontrer qu'un espace peut être habité de bien des façons différentes.

11- Les espaces dédiés aux 11 axes thématiques étaient dispersés sur les deux rives du fleuve Niger à Bamako.

12- Les chiffres officiels ne sont pas encore établis, mais nous parlons de quelques milliers de personnes qui y auraient assisté (Entre 10 000 à 15 000), comparativement aux 30 000 attendues.

13- Ancienne ministre de la Culture sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré, elle aura par ailleurs démissionné pour retrouver sa liberté de parole.

14- 600 activités furent inscrites.

15- Avant le FSMP de Bamako, s'est tenue une journée consacrée au 50e anniversaire de Bandung. A cette occasion, les participant-e-s, presque tous-e-s européens-ne-s, ont défini les principes de l'alternative au système dominant. C'est l'*Appel de Bamako*. Il se veut une contribution « à l'émergence d'un nouveau sujet populaire historique autour de huit grands principes », dont la renaissance d'une nouvelle Internationale. Voir : <http://wb.attac.be/L-appel-de-Bamako.html>

16- Comme lieu de prise de parole et non comme lieu de prise de pouvoir, comme le souligne Robert Jasmin, président d'Attac-Québec, dans une entrevue filmée réalisée en janvier 2005 à Porto Alegre.

17- Il se tiendra du 24 au 29 mars 2006.

18- Décidé par le Conseil Asiatique du FSMP, il se tiendra le 21 et 22 octobre 2006.

Féminisme versus multiculturalisme à la française? La parité et le modèle républicain, par *Éléonore Lépinard*

L'analyse proposée des lois sur la parité, permettant la mise en place d'un quota de 50% de femmes pour certaines élections politiques en France, s'intéresse plus particulièrement aux idées, aux rhétoriques de légitimation, aux arguments élaborés pour justifier cette réforme. Il s'agit de montrer comment la dynamique argumentaire, entre les partisans – qui sont plutôt les partisans – et les opposants à la réforme a participé à cadrer celle-ci et a en partie déterminé son devenir politique. En effet, on est confronté à un paradoxe à propos de la parité car d'un côté il y a eu un consensus politique et au sein de l'opinion très large sur la nécessité et le bien fondé d'une telle mesure, et de l'autre une application finalement très décevante, *a minima* de la réforme. La parité peut ainsi être analysée comme une réforme avant tout symbolique, réaffirmant l'égalité des sexes et la nécessité des femmes dans la représentation politique mais incapable de la mettre en œuvre. Pour

comprendre cet apparent paradoxe, il faut revenir sur les termes mêmes du débat politique. Cette approche est d'autant plus pertinente que les quotas et les politiques de discrimination positive en général sont l'occasion de vives controverses. En effet, ils soulèvent des enjeux normatifs dans la mesure où ils remettent en cause les conceptions traditionnelles de la représentation politique, de la méritocratie, de l'égalité, de la justice sociale. Le débat public sur la parité peut donc être envisagé comme une lutte à propos du sens qu'il faut donner à l'égalité, la représentation politique ou les catégories de genre. De ce point de vue, la parité constitue une *tentative de redéfinir* la notion d'égalité des sexes de façon à pouvoir revendiquer *plus* d'égalité.

Résumé de la Conférence publique prononcée par la conférencière le 8 décembre 2005 à l'UQAM

Droits individuels et appartenance dans un contexte supranational :

la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne

par Claudia Attucci

La rédaction de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne répond à une exigence, qui a été entrevue de plus en plus clairement avec le développement politique de l'Union et le processus d'élargissement : l'exigence de créer un instrument commun pour la protection des droits fondamentaux de tous les individus dans l'UE, tout en respectant la pluralité des cultures politiques des États membres. L'Union européenne représente une nouvelle forme de communauté politique qui fonde ses principes normatifs sur le respect de la personne humaine ainsi que sur la reconnaissance de la valeur de la diversité historique des cultures politiques et de ses États membres. En effet, le sens de cette communauté politique fondée sur ces principes communs ne peut pas être assimilé à l'identité traditionnellement fondée sur l'hypothèse d'une homogénéité culturelle, comme c'était le cas pour l'État contemporain. La Charte s'impose donc comme l'expression d'une recherche de principes communs à l'Union européenne, sur lesquels peut se construire une identité commune aux pays membres de l'Union et qui lui donnerait une légitimité politique, sans les homogénéiser dans une identité unique.

La particularité de cette fonction de la Charte ne peut pas être comprise selon les catégories connues du droit international des droits humains, ni du droit constitutionnel des États nationaux. D'un côté, la Charte n'a pas la fonction de conférer à la Cour de Justice Européenne l'autorité d'intervenir contre les violations des droits individuels commis par les États membres, sauf lorsqu'elle s'applique aux lois européennes – ce rôle de contrôle de légitimité étant d'ailleurs exercé dans les États membres par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, sur la base de la Convention Européenne de 1951. De l'autre côté, la fonction de la Charte ne peut pas être réduite à une fonction d'autolimitation¹ traditionnellement exercée par les droits inclus dans les textes constitutionnels des États nationaux, car cela n'expliquerait pas la présence aussi considérable de droits qui ne tombent pas dans le champ de compétence de l'Union Européenne (éducation, mariage, etc.).

Si une Charte des droits a la fonction de donner de la légitimité aux institutions politiques de l'UE, les droits, en revanche, ont leur propre source de légitimation. Dans les États nationaux cette légitimation se trouve traditionnellement soit dans un consensus social qui se déroule dans une communauté politique, soit dans des principes universels qui ne dépendent pas des expériences et pratiques d'une communauté particulière. À partir de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, les deux sources s'intègrent dans la tradition de l'État républicain constitutionnel, fondateur des principes universels des droits de l'homme.

La relation entre ces deux sources de légitimation des droits (consensus et valeurs universels) ne peut pas être la même dans le contexte de l'UE. Le consensus sur lequel elle se base n'est ni le consensus unanime des États, ni le consensus entre des membres d'un État national en tant que « communauté d'origine »². Le consensus qui donne la légitimité aux droits de la Charte Européenne ressemble plutôt au concept rawlsien du consensus par recoupement, qui se retrouve dans la référence aux « traditions constitutionnelles communes des États membres » - souvent utilisée par la Cour de Justice des Communautés Européennes et reprise dans le mandat du Conseil Européen qui a commissionné la Charte.

Cette expression révèle une ambiguïté symptomatique, qui trouve l'élément de communauté dans la convergence d'une pluralité de traditions. Plusieurs auteurs ont montré les difficultés qui se dressent quant à l'interprétation de cette convergence, soit qu'on l'entende comme un principe qui nous impose d'identifier un dénominateur commun minimal des droits que tous les États membres doivent respecter en tant que seuil de légitimité, soit qu'on l'entende comme critère d'application du standard maximal de la protection des droits communs à tous les États membres³. Les problèmes d'interprétation des droits dans les différentes traditions juridiques se jouent en fait dans la conflictualité entre des droits différents - une conflictualité qui ne peut être résolue qu'à travers des choix de valeurs prioritaires.

Juges et législateurs sont obligés de faire ces choix particuliers (souvent implicites dans une culture politique établie), qui donnent origine aux traditions juridiques des différents pays. En faisant cela, ils définissent les « limites fondamentales » de chaque communauté particulière, qui ne sont que l'autre versant des choix concernant les droits individuels fondamentaux. Cela nous mène à exclure le projet d'un consensus par recoupement qui identifie un domaine de principes politiques essentiels (les droits fondamentaux) neutres par rapport aux choix substantifs des valeurs. Ces choix sont des choix concrets – souvent implicites - qui se déroulent dans l'espace et le temps, et qui ne peuvent pas être séparés des choix en matière de bien communs.

Une théorie du pluralisme des valeurs nous permet de reconnaître cet élément de contingence comme partie constitutive de chaque théorie normative des droits, sans priver les principes des droits de leur fonction critique par rapport à la société dominante. C'est dans une perspective d'une théorie pluraliste et non subjective des valeurs qu'on considère les principes de la Charte. En tant que résultat des choix contingents, ces principes ne peuvent pas être conçus comme des formulations générales des droits, interprétations qui se sont développées sous l'autorité d'une cour, mais on suggère de les interpréter comme le processus concret de création d'un langage qui permet un dialogue sur la légitimité des valeurs.

La structure multi-stratifiée de l'UE, comme union des États nationaux ayant leurs propres histoires marquées par des choix contingents, nous permet de considérer les principes de la Charte comme un langage (provisoire) commun aux sujets qui ne doivent pas forcément se considérer porteurs d'une volonté et de décisions communes. Dans ce cadre, ces principes abstraits, incomplets et ouverts, permettent un dialogue sur les valeurs des droits qui peuvent mettre en évidence des assumptions implicites soutenant les conceptions des droits individuels considérés universels dans des communautés particulières. Ce langage permet donc de remettre en question les prémisses implicites et contingentes sur la base desquelles il est possible de faire des choix collectifs concrets dans un contexte donné. Et cela diminue le risque de cristallisation des choix majoritaires et en conséquence la création de minorités permanentes invisibles, sans aspirer à formuler des principes neutres qui résoudraient tous les conflits.

Claudia Attucci a été stagiaire postdoctorale à la Chaire MCD du mois d'août au mois de décembre 2006. Elle est détentrice d'un doctorat de l'European University Institute, Florence. Sa thèse s'intitule « *In Search of Common Principles. Philosophical Reflections on Membership and Rights in the EU Charter of Fundamental Rights* ». Claudia Attucci terminera son séjour de recherche postdoctorale à l'été 2006.

1- Elster 1979 and 2000, Holmes 1995 ; J. Waldron, *Law and Disagreement*, OUP 1999, (Chapitre 9); Bruce Ackerman, *We the people*, Belknap Press of Harvard University Press, 1998.

2- L'expression est utilisée par Ronald Dworkin, en opposant une conception statistique et une conception communale de légitimité démocratique par exemple dans « *Constitutionalism and Democracy* », *European Journal of Philosophy*, Vol. 3, n. 1, 1995, p. 2-11.

3- Joseph Weiler, *The Constitution of Europe : do the new clothes have an emperor? and other essays on European integration*, Cambridge, Cambridge University Press, (Ch. 3); L. Besselink, « *Entrapped by the Maximum Standard. On fundamental Rights, Pluralism and Subsidiarity in the EU* », *Common Market Law Review*, Vol. 35, n. 3, 1998, p. 629-680).



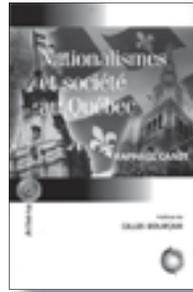
Publications de la Chaire



Fédéralisme et mondialisation
L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté
sous la direction
de Jules Duchastel



La nation en débat
Entre modernité et post-modernité
sous la direction
de Raphaël Canet
et Jules Duchastel



Nationalismes et société au Québec
Raphaël Canet



L'énigme argentine
Images d'une société en crise
Victor Armony



Ambitions libérales et écueils politiques
Réalisations et promesses du gouvernement
Charest Gérard Boismenu,
Pascale Dufour,
Denis Saint-Martin



La régulation néolibérale
Crise ou ajustement ?
sous la direction de
Raphaël Canet
et Jules Duchastel



La société des identités
Éthique et politique dans le monde contemporain
Jacques Beauchemin



Un monde sans gouvernail
Enjeux de l'eau douce
Sylvie Paquerot



Athéna
ÉDITIONS

athenaeditions.net
Les publications de la Chaire
sont réalisées en coédition
avec Athéna Éditions

Membres de la Chaire MCD

Titulaire

Jules Duchastel

Directeurs de recherche

Victor Armony
Jacques Beauchemin
Gilles Bourque
Éric Pineault

Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge, coordonnateur

Secrétaire de direction

Sophie Grenier

Les chercheurs adjoints

René Audet
Catherine Beaupré-Laforest
Francis Boilard
Benoît Coutu
Brice Armand Davakan
Dimitri della Faille
Frantz Gheller
Jean-Marie Lafortune
Karine Leclerc
Marie-Nathalie Martineau
Julie Ouellet
Simon Perrault
Julia Posca
Mathieu St-Onge
Jean-François Vinet

Les chercheurs associés

Louise Beaudoin
Raphaël Canet
Christine Couvrat
Vincent Fournier
Sylvie Paquerot

Les postdoctorants

Martin Breaugh

Coordonnées

Nous sommes situés au pavillon Thérèse-Casgrain
Bureau W-5010
455, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2
Adresse postale :
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3366
Télécopieur : (514) 987-7870
www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD : Pierre-Paul St-Onge

Responsable du graphisme : Sébastien Chion

Ont également participé à ce numéro :

Jules Duchastel, Claudia Attucci, René Audet, Raphaël Canet, Judith Cayer, Brice Armand Davakan, Sophie Grenier, Éléonore Lépinard

UQÀM

Prenez position